



Les salariés de la monétique et de l'UMPI d'Evry ont eut l'occasion de rencontrer Mr Borrelli le 15 mai 2023. Lors de cette rencontre, ils ont pu échanger sur différents sujets comme la vente de la tour, les salaires, l'évolution du métier, etc.

Concernant la vente de la tour, Mr Borrelli a évoqué les deux compromis de vente en cours, la recherche de locaux dans le secteur d'Evry, ou ailleurs ... (Villejuif par exemple...) et en assurant aux salariés que, malgré tout, la direction regardera attentivement leur lieu d'habitation afin de trouver des locaux dans un secteur adapté et proche. Mais comment les salariés travaillant dans cette tour peuvent-ils avoir confiance en la direction en apprenant que des compromis sont signés depuis plus d'un an alors même qu'elle leur a répété à plusieurs reprises, en 2022 et début 2023, qu'ils seraient informés dès qu'un événement interviendrait concernant la vente de l'immeuble ?

Les salaires et la RVP ont été évoqués aussi. Les salariés ont fait part à Mr Borrelli de leur sentiment de manque de reconnaissance face aux enveloppes misérables de MSI pour POSC, et face à une RVP ridicule.

Ils ont également fait part du manque d'estime de LCL pour leur travail, lié à l'intitulé du poste et aux missions de plus en plus nombreuses imposées au gré des projets successifs. En effet, le métier passe petit à petit de back office à middle office, avec la gestion d'une boucle téléphonique et son TAT, avec la gestion d'une messagerie sécurisée et le pourcentage de mails envoyé aux clients, les délais très courts pour traiter les dossiers afin de satisfaire les clients (mais évidemment sans tenir compte du manque de personnel) ... et tout cela en restant de simples techniciens. L'expertise liée à ces métiers n'est ni reconnue, ni récompensée.

Après avoir échangé avec les équipes, leur avoir apporté des réponses à certaines interrogations, avoir entendu leurs craintes, les échanges se sont soldés par une grande note d'optimisme. En effet Mr Borrelli a évoqué à plusieurs reprises « *la chance incroyable* » que les salariés ont, et a partagé avec eux son expérience de travail en Serbie pour les amener à relativiser sur leurs salaires.

FO LCL tient à rappeler à monsieur Borrelli et ses collègues de la direction de POSC qu'ils ont une « *chance incroyable* » d'être en France mais elle leur rappelle que, contrairement à la Serbie et sans être acerbe, la France dispose du code du travail, des conventions collectives et des accords d'entreprise. Elle tient à leur rappeler aussi qu'ils sont responsables de la santé physique et MENTALE des salariés de POSC et que cette responsabilité passe par l'amélioration de leurs conditions de travail mais aussi plus de transparence et de reconnaissance, notamment en termes de rémunération.

Hélène TERRINE, élue CSE GPSE



LE SYNDICAT QU'IL VOUS FAUT

